



Centre de formation professionnelle

Gérer une session d'orchestre en studio : de la composition au mixage

du 25 Mai au 12 Juin 2026

du 16 Novembre au 4 Décembre 2026



Objectifs principaux

- Mettre en pratique des techniques et des méthodes efficaces d'orchestration et de préparation de séances d'orchestre afin d'optimiser le temps d'enregistrement.
- Organiser son livret de partition et assurer, en relation avec le·la chef·fe d'orchestre et l'ingénieur·e du son, la réalisation artistique de son œuvre.
- Apprendre également à préparer la régie de l'orchestre et connaître l'ensemble des éléments économiques et administratifs d'un tel projet.
- Apprendre à enregistrer avec un orchestre, à gérer des séances d'orchestre de l'écriture au prémix tout en pratiquant des techniques de mise en œuvre, adaptées aux réalités économiques de la production.

Profil professionnel des stagiaires

Musicien·ne, compositeur·rice, ingénieur·e du son, monteur·se son...

Prérequis

Connaissance d'un logiciel de MAO.

Venir le premier jour de formation avec une première version d'une pièce comportant une harmonie, une mélodie et une contre-mélodie sur 12 mesures et qui servira de base de travail.

Modalités pédagogiques :

- Formation présentielle
- 105 heures - 15 jours
- 9h30 à 13h00 - 14h00 à 17h30

Deux sites de formation :

- 57 rue Letort - 75018 Paris
- Commune Image - 8 rue Godillot - 93400 Saint-Ouen

Programme détaillé

La qualité actuelle et grandissante des sonorités offertes par l'informatique musical n'a pas chassé pour autant la musique dite "acoustique" et l'orchestre. Bien au contraire, les professionnel·le·s de la production attendent des compositeur·rice·s une création vivante et enregistrée.

Le·la créateur·rice de musique doit donc composer avec ces différentes sonorités. Par conséquent, il doit savoir gérer des séances d'enregistrement avec orchestre tout en y intégrant bien souvent des sonorités non acoustiques.

Mais comment optimiser ces enregistrements dans des contraintes de temps et de budget de plus en plus fortes ?

Les participant·e·s auront la possibilité de travailler sur un projet personnel préexistant ou de composer une pièce orchestrale. Les ateliers d'écriture dirigés offrent un espace à la création, ponctués d'interventions théoriques et d'écoute active avec l'ensemble du groupe.

▪ Semaine 1

Jour 1

Maquette, enregistrement, mixage : les grandes étapes propres à un projet de musique avec orchestre.

- Exposé des outils et des enjeux de la formation dans le cadre d'une situation réelle et contraintes professionnelles auxquelles seront confrontés les stagiaires.
- Présentation des supports d'écriture et de programmation proposés tels que Logic Pro, MuseScore Studio (éditeur de partitions), Banques Sons Native Instruments...

Jour 2

Cours et début d'atelier : suivre une « narration » musicale, dans sa recherche de thèmes, de climats, de typologie orchestrale.

- Exposé d'une méthodologie avec supports audio et démonstration d'écriture en direct.
 - Techniques de recherche de thèmes et de climats : penser la programmation en fonction de l'orchestre.
 - Proposition de mise en place et structure des thèmes en abordant une construction possible pour orchestre par mode, ostinato et « cellule » musicale.
- Cette technique, bien qu'adaptable à tout type de projet, a pour avantage d'être souple et adaptable rapidement aux besoins du montage.

Jour 3

Atelier : choisir ses thèmes et les argumenter (convaincre de la pertinence d'une proposition).

- Chercher la cohérence narrative des propositions en fonction de son projet en général, au travers des timbres, des vitesses d'exécution et des arrangements.
- Écouter les propositions des participant·e·s et travail sur l'argumentaire (pourquoi telle musique et telle orchestration).
- Démonstration des possibilités d'arrangements efficaces leur permettant de prévoir plusieurs morceaux et climats possibles à partir d'un seul thème.
- Premières propositions de thèmes et démonstration d'une technique d'arrangements et de variations autour de la sémantique des modes et des degrés « inattendus ».

Jour 4

Atelier : penser l'orchestration dès la programmation.

- Les grands principes de l'orchestration selon les contingences de l'instrumentation.
- Les avantages et les inconvénients des banques de sons, l'équilibre des timbres et des pupitres, les types d'écriture à éviter ou à favoriser pour une meilleure ergonomie lors de la séance (lecture à vue, deux ou trois prises tout au plus).
- Les principaux aspects de l'orchestration par pupitre.
- Les mélanges de timbres à éviter ou à favoriser, l'écriture pour cordes, vents et cuivres (articulations et jeux).

Jour 5

Atelier : propositions de maquettes.

- Écoute et conseils sur les intentions musicales et orchestrales de chacun en fonction des conditions de jeu, d'enregistrements et d'instruments à disposition pour un rendu optimal du travail.
- Choix des mélanges de timbres, dégagement des parties à enregistrer et celles à conserver en programmation (si nécessaire, comme les percussions ou sons non acoustiques).

▪ Semaine 2

Jours 1 à 3

Atelier : écriture et perfectionnement des travaux.

- Élaborer l'orchestration et l'arrangement et vérifier la possibilité d'exécution de sa partition.
- Finaliser ses partitions et ses programmations.
- Définir ce qui sera enregistré, ce qui restera en « machine » et prévoir les différents cas de figure : thèmes seuls, climats seuls, vérification de la conduite et séparation des voies, indications dynamiques, intentions de jeu, etc.

Jour 4

Élaborer un « carnet de bord » incluant le déroulé et les intentions lors de la séance d'enregistrement.

Jour 5

Préparer le dialogue avec les musicien·ne·s.

- Présentation des travaux en maquette.
- Exposé des intentions et remarques du·de la chef·fe d'orchestre en retour. Au besoin, correction des partitions.

▪ Semaine 3

Jour 1

Préparation des sessions d'enregistrement au studio : passer de la session de travail à une session destinée à l'enregistrement.

- Préparation de la **session** avec respect des tempi, de la grille des mesures en correspondance avec celle du score.

Jour 2

Préparation du livret et matériel d'orchestre.

- Organisation de la séance et du déroulé « collectif » de l'enregistrement.
- Dernières corrections possibles...

Jour 3

Mise en page précise et édition des partitions par pupitre.

Jour 4

Enregistrement de l'orchestre.

- Direction à tour de rôle de l'enregistrement par chacun·e des participant·e·s.
- Dialogue avec le·la chef·fe d'orchestre et l'ingénieur·e du son et prise de décision rapide quant à la captation.
- Préparation du « script » musical nécessaire au montage musique à effectuer après l'enregistrement et avant le prémix.

Jour 5

Intégration éventuelle des éléments non acoustiques (programmés) dans une session d'enregistrement.

Calage de ces pistes dans la session Pro Tools.

Montage multipistes (Edit) des captations (choix des prises par pupitre et prémix).

Projection, écoute et bilan :

- Présentation du travail terminé et prémixé.
- Analyse des résultats obtenus.
- Bilan personnel et collectif.

Moyens pédagogiques et techniques

▪ Formateurs

Arnaud DE BUCHY, Compositeur, Ingénieur du son, Producteur.
Antoine GLATARD, Chef d'orchestre, Orchestrateur.

▪ Méthode pédagogique

Cours théoriques.
Ateliers d'écriture.
Séance d'enregistrement.
Prémix.

▪ Moyens techniques et humains à la disposition des stagiaires

Documentation technique logicielle.
Support de cours.
Bande de données de musique.
Banque de création sonores.
Station individuelle : Mac Mini, carte son, clavier midi.
Vidéoprojecteur.
Logiciels de création, de montage et de mixage sonore : Logic Pro, MuseScore Studio, Pro Tools.
Pour la troisième semaine : studio d'enregistrement tout équipé avec chef-fe d'orchestre, musicien·ne·s et ingénieur·e·s du son pour la session d'enregistrement des instruments à vent et à cordes.

▪ Nombre de stagiaires par poste de travail

Un·e stagiaire par poste de travail.

▪ Modalités d'évaluation

Bilan à mi-parcours et entretien individuel en fin de formation.

aFDas

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION